GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

#FranceRelance

Dossier de presse

Volet rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur

Sommaire

1 La démarche d'appels à projets sur le volet rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur et de la recherche

2 Le processus de sélection

3 La sélection finale des projets en conférence nationale de l'immobilier public stratégique

4 Chiffres clés

5 Le calendrier du programme

6 Quelques exemples

- 6.1 Un accent sur l'enseignement supérieur, en faveur des Jeunes
- 6.2 De très nombreux projets dans les territoires ultra-marins
- 6.3 Une amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics
- 6.4 Des projets significatifs à forts enjeux énergétiques
- 6.5 Des projets à gains énergétiques rapides

PREMIER
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Editorial du Premier ministre

Face à une crise sanitaire qui dure, le Gouvernement a fait le choix d'une relance ambitieuse, territorialisée et durable pour préparer dès aujourd'hui l'avenir de la France.

La transformation de notre pays, passe aussi par la transformation et la rénovation des lieux de notre vie publique. Le gouvernement a donc lancé un programme historique de 4 milliards d'euros pour leur adaptation énergétique. En moins de trois mois, une enveloppe de 2,7 milliards d'euros a été attribuée à 4 214 projets, répartis dans toutes les régions métropolitaines et ultra-marines, concourant ainsi à cet équilibre territorial qui est au cœur des principes du plan de relance.

A ces investissements majeurs viennent s'ajouter 50 millions d'euros pour la rénovation d'infrastructures sportives des collectivités et 300 millions d'euros dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'Etat et les Régions.

Qu'ils s'agissent de monuments historiques, souvent prestigieux, ou de constructions plus fonctionnelles, les bâtiments publics sont d'abord des lieux qui abritent la vie quotidienne des Français. Ces bâtiments sont infiniment variés. On y trouve préfectures, mairies, services sociaux et hôpitaux, écoles et crèches, tribunaux, casernes et commissariats, gymnases et établissements culturels... Ce patrimoine de la République se doit d'être à l'image de la France : une France solidaire, dynamique et respectueuse de l'environnement.

Le succès remporté par ce volet de rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat et de l'enseignement supérieur est un véritable motif de satisfaction, pour moi comme pour l'ensemble du Gouvernement et ce d'autant plus que la rénovation énergétique des bâtiments publics rencontre les grands objectifs de France Relance : la transition écologique puisqu'il s'agit de réduire l'empreinte carbone de l'immobilier public ; la jeunesse, avec 1,3 milliards d'euros attribués à des universités et d'autres lieux de la vie étudiante ; la dynamisation de l'emploi, avec plus de 20.000 créations d'emplois attendues, et l'ouverture de marchés pour de très nombreux artisans indépendants, PME et TPE.

Je tiens évidemment à remercier toutes celles et ceux qui se mobilisent pour le lancement des grands travaux de France Relance, dont les premiers résultats sont attendus dès 2022 et qui vont faire beaucoup de bien à notre pays.

Jean CASTEX
Premier ministre

Le mot des ministres

Bruno Le Maire

Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

Olivier Dussopt

Ministre délégué, chargé des Comptes publics

Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Avec France Relance nous réalisons un investissement historique de 4 milliards d'euros en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics, dont 2,7 milliards d'euros pour les bâtiments de l'État et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En réduisant de 400 000 000 à 500 000 000 kWhef la consommation énergétique globale à l'issue des travaux, cet investissement permettra de réduire considérablement les émissions de CO2 et l'empreinte carbone du parc immobilier de l'Etat et de l'enseignement supérieur.

Trois mois après le lancement du plan de relance, grâce à la mobilisation de tous les ministères, et de la Direction de l'immobilier de l'Etat, 4 214 projets de rénovation énergétique pour 2,7 Md€ vont pouvoir ainsi être lancés très rapidement grâce à France Relance. Cet investissement concernera aussi bien des immeubles de bureaux (ministères, préfectures), des bâtiments accueillant du public (commissariats de police, centres des finances publiques...), des bâtiments d'enseignement et de recherche (universités, laboratoires, autres établissements d'enseignement supérieur...), des logements universitaires (CROUS) ou encore des casernes ou des locaux techniques.

Les 4 108 projets de moins de 5 M€, instruits et sélectionnés au plus près des territoires, vont favoriser les artisans, les TPE et PME partout en France et permettre la création de 20 000 emplois sur 2021-2023. Ces investissements vont également permettre de renforcer les compétences d'une filière d'avenir, celle de la rénovation énergétique.

Les projets ont été sélectionnés selon deux critères : le gain énergétique et la rapidité de mise en place des projets. Nous voulons mettre en œuvre le plan de relance le plus rapidement possible pour que ses effets s'amplifient dans les semaines et mois à venir et que nous retrouvions en 2022 notre niveau d'activité économique d'avant crise. Pour accélérer la relance, nous prenons également des mesures de simplification : relèvement temporaire du seuil de la commande publique à 100 000€ de travaux dans la loi ASAP, facilitation de la réalisation de marchés de conception-réalisation dans le PLF pour 2021 en cours d'examen par exemple.

Enfin, soucieux de l'équilibre territorial, au cœur des principes de France Relance, nous avons veillé à ce que les projets soient répartis dans toutes les régions métropolitaines et ultra-marines. Ces travaux permettront également d'améliorer l'accessibilité d'un nombre important de bâtiments, facteurs de cohésion sociale avec des personnes en situations de handicap comme avec les personnes âgées.

L'ambition du plan de relance, sans précédent dans l'histoire économique de notre pays, tant par son enveloppe que par ses objectifs, est d'apporter une réponse structurelle à la crise que nous vivons actuellement, en nous donnant les moyens nécessaires pour transformer notre société en profondeur, en conciliant écologie, souveraineté et économie.

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche (universités, grandes écoles, organismes de recherche et réseau des œuvres), en tant que deuxième parc immobilier de l'Etat et de par la diversité et l'hétérogénéité de ses actifs (certains étant classés, d'autres datant des années 60 / 80 avec certains signes d'obsolescence) est tout particulièrement concerné par le volet de la rénovation thermique des bâtiments.

L'ensemble de sa communauté se mobilise pour la transition écologique et s'implique en faveur des projets de rénovation et de transformation des campus.

A l'issue de la sélection, ce sont plus de 1 000 projets pour 1,3 Md€ qui concernent des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et du réseau des œuvres, ce qui illustre la forte volonté du gouvernement de mettre particulièrement l'accent sur la jeunesse et les étudiants, qui comptent parmi les populations les plus touchées par la crise.

Ces investissements conséquents vont non seulement permettre des gains de consommation énergétique sans précédent et des répercussions positives sur nos émissions de gaz à effet de serre, mais également contribuer à offrir de meilleures conditions de logement, de vie et de formation à nos étudiants, au service de leur réussite et de leur insertion.

Je me réjouis de ces rénovations à venir, en faveur de la relance verte, qui trouvera ainsi une traduction concrète sur le territoire métropolitain et dans les Outre-mer. Ce message extrêmement positif envoyé à l'ensemble de la communauté universitaire et scientifique, contribuera également à l'attractivité de nos villes et de nos territoires.

Au-delà des investissements majeurs, notre volonté de transformation s'appuie sur une approche globale mobilisant les autres mesures du plan de relance, les volets stratégies d'accélération et financement structurel des écosystèmes dans le cadre du PIA 4 et bien sûr la loi de programmation de la recherche.

Avec #FranceRelance, le Gouvernement prépare l'avenir en investissant dans les territoires en faveur de l'économie locale et de la transition écologique.

1 La démarche d'appels à projets sur le volet rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur et de la recherche

Agir pour la relance des économies locales et la transition énergétique des bâtiments publics : les ambitions

Le plan de relance annoncé par le Gouvernement retient un **vaste programme de rénovation énergétique** des bâtiments publics de l'État et de l'enseignement supérieur et de la recherche, visant à :

Accélérer la transition écologique en réduisant leur empreinte énergétique par le biais d'actions rapides et significatives sur leur consommation énergétique

Soutenir le rebond de l'activité à court terme en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP (artisans, TPE, PME)

Relever le défi du vieillissement des bâtiments publics, améliorer les conditions de travail des agents et l'accueil des usagers

Cet investissement massif de 2,7 Mds€ dans la rénovation énergétique va constituer un formidable levier pour la mise en œuvre du décret tertiaire et du respect de l'objectif ambitieux de 60 % d'économie d'énergie du bâti en 2050 par rapport à 2010. Les projets concerneront aussi bien des bâtiments de bureaux des services de l'État (ministères, préfectures), des bâtiments accueillant du public (commissariat), des bâtiments d'enseignement et de recherche (université, grandes écoles, laboratoires, organismes de recherche), des bâtiments des CROUS (logement et restauration) ou que possède l'État (casernes) ou encore des locaux techniques.

Avec le lancement des deux appels à projets sur la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'État, moins d'une semaine après l'annonce du plan de relance le 3 septembre dernier, et l'annonce des projets lauréats 3 mois après, le Gouvernement montre sa détermination à mettre en œuvre rapidement le plan de relance, afin de répondre à l'urgence économique dans les territoires et pour réduire au plus tôt l'empreinte écologique des bâtiments de l'État.

2 types d'appels à projets nationaux

- AAP 1 : appel à projets pour les bâtiments de l'Etat – hors enseignement supérieur et recherche
- AAP 2 : appel à projets pour les bâtiments de l'enseignement supérieur et de la recherche

3 types d'opérations

nécessitant obligatoirement des travaux à caractère énergétique

- Les **actions à gain rapide énergétique**
- Les **travaux de rénovation énergétique relevant du gros entretien ou renouvellement** des systèmes
- Les **opérations de réhabilitation lourde** incluant d'autres volets que la rénovation énergétique

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE : UN ENJEU PRIORITAIRE POUR L'ÉTAT

Les bâtiments sont responsables du quart des émissions de gaz à effet de serre en France.
L'immobilier de l'État représentant un parc d'une ampleur exceptionnelle (97 millions de m^2 et 191 000 bâtiments). L'État doit donc prendre une large part dans l'effort national de réduction des consommations énergétiques et de l'empreinte carbone. L'État doit être exemplaire dans la gestion de son bâti et son action contribuera à une dynamique à l'échelle du pays (développements des compétences du secteur du BTP en matière de rénovation énergétique par exemple).

Le plan de relance va permettre à la politique immobilière de l'État de connaître une accélération de sa transition écologique à travers plus de 3000 opérations énergétiques.

2 Le processus de sélection

Une procédure d'examen priorisant la déconcentration en s'appuyant sur l'expertise des acteurs locaux

L'**exceptionnelle mobilisation collective** des porteurs de projet a abouti au dépôt mi octobre 2020 de plus de 6 000 dossiers pour un montant de plus de 8,4 milliards € – des dossiers de toute taille, en provenance de tous les ministères, leurs services et opérateurs de l'État et couvrant tout le territoire national.

Le succès de ces appels à projets, qui ont permis de préparer un tel volume d'opérations en un mois, s'explique par la mobilisation des équipes immobilières des universités et de l'État. Il est aussi le résultat des efforts entrepris depuis quelques années par l'État pour se doter d'une connaissance fine de son parc immobilier et pour exiger des ministères et des préfectures de région qu'ils se dotent d'une vision stratégique de leur besoin immobilier.

Une forte mobilisation

Une multitude d'opérations (+ 6 000) déposées de toute taille qui couvrent :

- tout le territoire
- tous les ministères

6 682 candidatures *pour* **~ 8,4** Mds €

Instruction **régionale**	**6 407** projets	*pour*	**4,0** Mds €	Instruction **nationale**	**275** projets	*pour*	**4,4** Mds €

L'examen de ces dossiers, piloté par la direction de l'immobilier de l'État en association avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a été mené à un rythme soutenu, au niveau régional (dossiers de moins de 5M€ hors Ile-de-France et 8 M€ en Ile-de-France) comme national (au-dessus de ces seuils). 96% des dossiers (en nombre) a été examiné au niveau local, avec **un rôle clé dévolu aux préfets de région dans** le classement des projets de leur région.

Suite à leur instruction, cotation et classement, l'ensemble des projets ont fait l'objet d'un interclassement avant sélection finale lors d'une conférence nationale de l'immobilier public stratégique tenue avec l'ensemble des ministères.

LA COTATION ET LE CLASSEMENT DES PROJETS

L'instruction et la cotation des projets de moins de 5 M€ hors Ile-de-France et 8 M€ en Ile-de-France ont été effectuées au niveau régional, par les missions régionales de l'immobilier de l'État (MRPIE) et les ingénieurs régionaux d'équipement (IRE) pour les projets universitaires, en lien avec les secrétariat généraux aux affaires régionales (SGAR) des préfectures et avec l'appui d'experts techniques et, de manière très ponctuelle, des services déconcentrés du ministère de la Transition écologique. Après passage en conférences régionales de l'immobilier public (CRIP), les projets côtés ont ensuite été classés par les préfets et les recteurs d'académie pour les projets concernant l'enseignement supérieur. Les listes finales ont par la suite été transmises à la DIE.

Au niveau national, après examen des candidatures par les équipes de la DIE ou du MESRI pour les projets universitaires, la liste de cotation technique des projets supérieurs aux seuils de 5 M€ / 8 M€ a été présentée lors d'une conférence nationale de l'immobilier public inter-services le 13 novembre.

3 La sélection finale des projets en conférence nationale de l'immobilier public stratégique

Un succès considérable impliquant une forte une sélectivité

Dossiers retenus	**4 214**	**90** gros projets **4 124** petits projets	
Montants des dossiers retenus	**2,7 Mds€**	**1,3 Md€** gros projets **1,4 Md€** petits projets	

Tous les ministères et tous les pans de l'action de l'Etat sont concernés (préfectures, gendarmeries, universités, établissements publics par exemple) et se sont fortement mobilisés. Suite au dépôt de plus de 6000 candidatures, **les projets ont été retenus au regard de deux critères essentiels pour garantir l'efficacité de la relance** : leur performance énergétique, pour une relance écologique, et la capacité d'exécution rapide pour favoriser le rebond des économies locales et du secteur du bâtiment. Les marchés devront être notifiés d'ici fin 2021 et les projets livrés d'ici fin 2023.

Trois priorités majeures ont guidé les arbitrages du Gouvernement dans cette sélection : effort en faveur des jeunes, une large déconcentration et l'équilibre territorial.

Effort pour les jeunes

Les rénovations financées concernent des universités mais également d'autres établissements de la sphère de l'enseignement supérieur et de la recherche (comme des logements étudiants) permettant de meilleures conditions de vie et de formation pour les jeunes.

Large déconcentration

L'enveloppe a été répartie pour moitié entre les projets instruits et priorisés au niveau régional (inférieurs à 5 M€ hors Ile-de- France et 8 M€ en Ile- de- France) et ceux instruits au niveau national (supérieurs à ces seuils). Le financement de ces projets de quelques milliers à plusieurs dizaines de millions d'euros, permet par un maillage de l'ensemble du territoire de favoriser l'ensemble du tissu des entreprises du BTP de toutes tailles (artisans, TPE / PME) et d'assurer une exécution rapide du plan de relance.

Equilibre territorial

Selon les principes du plan de relance, les projets sont répartis dans toutes les régions métropolitaines et ultra-marines, concourant ainsi à l'équilibre territorial au cœur des principes du plan de relance.

Ces travaux permettront par ailleurs de conduire des travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité d'un nombre important de bâtiments (voir exemples en page 16)

4 Chiffres clés

Une sélection des projets assurant un équilibre territorial

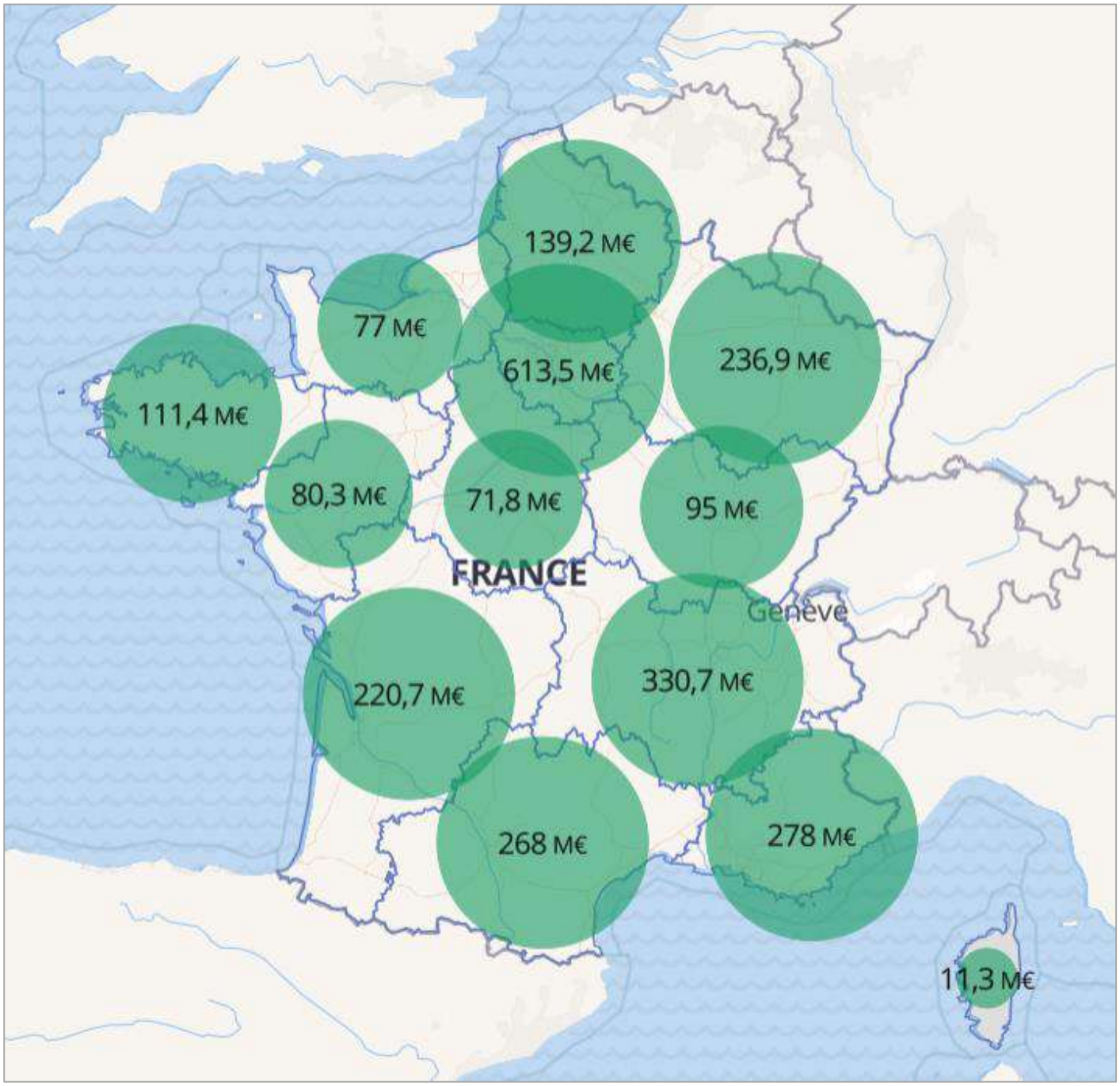

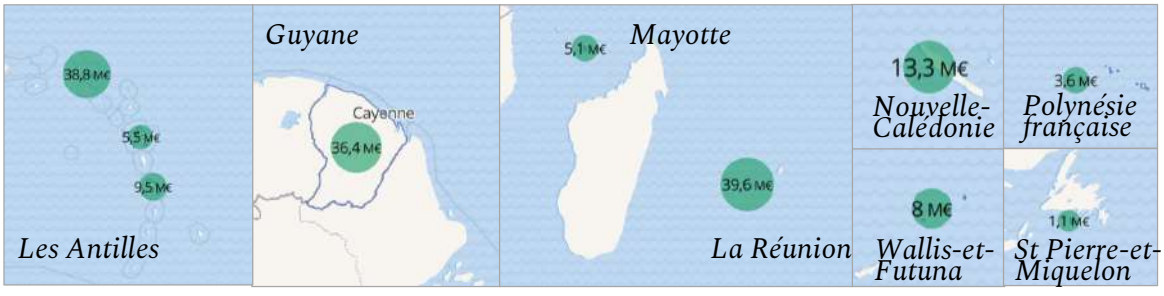

Des gains énergétiques importants

Une réduction de **400 000 000 à 500 000 000 kWhef** de la consommation énergétique globale du parc de l'État à l'issue des travaux.

Une sélection faisant une large part à l'enseignement supérieur et aux ministères régaliens

L'appel à projet va permettre la rénovation énergétique du bâti de tous les ministères.

Toutefois, afin de **soutenir les jeunes**, population particulièrement touchés par la crise, un nombre important de projets concernant l'enseignement supérieur et la recherche ont été retenus : **1 054 projets pour 1,3 Md€**. Ce sont ainsi des sites de formation (universités, écoles d'enseignement supérieur) qui vont être rénovés mais également de nombreux logements étudiants. Par ailleurs, la qualité du bâti est un déterminant important de la réussite des étudiants. L'amélioration de la qualité du parc universitaire et de l'enseignement supérieur favorise donc aussi la croissance potentielle et est cohérent avec la Relance. Enfin, il contribuera à l'attractivité de l'enseignement supérieur en France.

Les **ministères régaliens** (Justice, Intérieur, Armées) et les sites multi-occupants bénéficient également de nombreux projets de rénovation énergétique au titre de #France Relance : **2 213 projets pour près de 960 M€**.

Un soutien à l'emploi dans le secteur du bâtiment, particulièrement auprès des artisans et PME

Des milliers d'artisans et de PME seront soutenus grâce à plus de 2 800 projets de moins de 100 000€ (pour un total de 100 M€) qui seront autant de chantiers pour les artisans et les TPE. La disposition de la loi ASAP de relever le seuil de la commande publique à 100 000 € de travaux devraient permettre d'accélérer la mise en œuvre de ces projets et donc le soutien à ces acteurs du BTP.

925 projets compris entre 100 000 € et 1 M€ (pour 340 M€ au total) viendront alimenter le carnet de commande des TPE et PME.

Seules 108 opérations de plus de 5M€ ont été retenues : ces projets alimenteront les carnets de commandes des PME les plus importantes et des grandes entreprises du BTP, avec des retombées sur leur sous-traitants.

Ces 2,7 milliards d'euros d'investissement devraient conduire à la création de 20 000 emplois dans le bâtiment sur 2021-2023 selon les modèles de la Direction générale du Trésor. Cette estimation, qui revient à un ratio de 7 000 emplois par milliard d'euros d'investissement public pour la rénovation énergétique des bâtiments publics est cohérente avec les estimations reportées par le FMI dans le Fiscal Monitor pour 2020.

5 Calendrier du programme

Un calendrier volontairement resserré portant l'ambition d'une relance rapide

Lancement du plan France Relance

3 septembre 2020

par le Gouvernement : **plan historique de 100 milliards €** destiné à soutenir le rebond de l'économie tout en répondant aux besoins de transformation économiques, sociales et environnementales de 2030. Il s'articule autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion territoriale et sociale

7 septembre 2020

Conférence nationale de l'immobilier public stratégique

Lancement de la **démarche d'appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics (enveloppe de 2,7 milliards €)** par Bruno Le Maire, Frédérique Vidal et Olivier Dussopt

Date limite de dépôt des candidatures

9 octobre 2020

10 novembre 2020

Conférences régionales de l'immobilier public

Examen des dossiers instruits au niveau régional par les conférences régionales de l'immobilier public (CRIP) jusqu'au 10 novembre 2020

Conférence nationale de l'immobilier public stratégique décisionnelle

14 décembre 2020

Sélection des lauréats par le Premier ministre en respectant les critères garantissant l'efficacité de la relance et en suivant le principe d'une déconcentration à hauteur de 50% de l'enveloppe, une équité territoriale et une priorité aux Jeunes via l'enseignement supérieur

Dès 2021

Notification des marchés et mise en œuvre des projets

Les marchés doivent être notifiés avant le 31 décembre 2021, de nombreux travaux seront lancés dès 2021

Date limite de livraison des projets

Fin 2023

Les projets doivent être livrés au plus tard fin 2023

6 Quelques exemples de projets

6.1 Un accent sur l'enseignement supérieur, en faveur des Jeunes

En mettant l'accent sur l'enseignement supérieur et la recherche dans les projets sélectionnés, le Gouvernement soutient les jeunes et les étudiants qui comptent parmi les populations les plus touchées par la crise.

Dossiers retenus	**1 054**
Montants des dossiers retenus	**1,316 Md€**

Les rénovations et transformations financées concernent des universités, des grandes écoles, des organismes de recherche ainsi que des logements étudiants. C'est un effort majeur qui représente un financement de 1 054 projets pour 1,3 Md€ : des projets, quel que soit leur montant, qui vont accompagner dès maintenant la relance économique et la transition écologique.

Ces **investissements conséquents** permettront non seulement des **gains de consommation énergétique** sans précédent et des **répercussions positives sur les émissions de gaz à effet de serre**, mais aussi de contribuer à de **meilleures conditions de vie et de formation des étudiants**. C'est également un message positif envoyé à l'ensemble de la communauté universitaire et scientifique. Ces projets contribueront aussi à l'attractivité de villes et de territoires.

Cet enjeu d'exemplarité énergétique et environnementale trouve un écho particulièrement favorable auprès du secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et du réseau des œuvres pour quatre raisons principales :

l'étendue du patrimoine immobilier : les 18,5 millions de m^2 occupés par les universités, grandes écoles, organismes de recherche et réseau des œuvres font du MESRI le 2ème occupant du domaine public de l'Etat

l'hétérogénéité de son parc immobilier : certains actifs immobiliers sont classés ou inscrits aux monuments historiques, mais la plupart ont été construits dans les années 60 / 80 et présentent de forts signes d'obsolescence

l'ensemble de sa communauté se mobilise dans tous les territoires pour la transition écologique et s'implique en faveur des projets structurants de rénovation et de transformation des campus

un facteur de croissance potentielle : en améliorant la qualité du bâti, la qualité et l'attractivité de l'enseignement supérieur sont améliorées, facteurs de croissance potentielle

exemple

JEUNESSE Nouvelle-Aquitaine

© unice.fr

Gironde

Pessac

Gains énergétiques attendus : *estimations*

724 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*

> 2 M€

Réhabilitation lourde de logements étudiants à Pessac

isolation des façades, du plancher, des toitures-terrasses # remplacement des menuiseries, des chaudières, des réseaux de distribution, des émetteurs de chauffage et des luminaires
travaux de sécurité incendie
travaux de mise en accessibilité

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

CROUS

Logements étudiants

4 371 m² SUB

exemple

JEUNESSE Centre-Val de Loire

Loir-et-Cher

Blois

Gains énergétiques attendus : *estimations*

54 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*

< 1 M€

Réhabilitation lourde de bâtiments d'enseignement à Blois

remplacement des automates de régulation de chauffage de 3 bâtiments
jouvence des équipements de la chaufferie, avec notamment le remplacement chaudières gaz par chaudières à condensation
déconstruction de 2 bâtiments

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

INSA

enseignement

8 005 m² SUB

exemple

JEUNESSE Provence-Alpes-Côte-D'Azur

Alpes-Maritimes
Nice

Gains énergétiques attendus : *estimations*

2 000 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*

> 10 M€

rénovation énergétique de bâtiments sur le campus Carlone à Nice

changement des menuiseries
isolation thermique par l'extérieur et réfection des étanchéités
passage en LED
amélioration de la chaufferie
rénovation des installations de traitement d'air

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Université Côte d'Azur

enseignement

25 456 m² SUB

6.2 Des territoires ultra marins bénéficiant largement de cet investissement de France Relance

Conformément au principe d'**équilibre territorial** des mesures de France Relance, le Gouvernement a veillé à ce que les projets retenus soient répartis sur l'ensemble du territoire français et notamment en outre-mer.

Suite à la forte mobilisation des porteurs de projet en outre-mer, 389 opérations ont été présentées pour un montant total de 386 M€. **237 projets ont été retenus pour un montant total de près de 161 M€**. 6% des montants de cette mesure de France Relance bénéficie aux territoires ultra-marins soit plus que la part du parc de l'Etat dans les territoires ultra-marins.

L'ensemble des territoires, des DROM et des COM, bénéficient ainsi pleinement de cette mesure : les Antilles, la Guyane, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Nouvelle Calédonie, la Réunion, Mayotte ou encore Wallis-et-Futuna.

exemple

OUTRE-MER Guyane

Réhabilitation du site multi-occupant du pôle opérationnel de Degrad-des-Cannes

Remire-Montjoly

Coût projet : > 10 M€ *montant estimatif*

Le projet consiste en la **construction d'un pôle opérationnel inter-administration** équipé d'un plateau technique, avec des objectifs de performance énergétique élevés, permettant le regroupement et la mutualisation de plusieurs services (DGTM, Douanes, Office Français pour la Biodiversité...) ayant une activité liée à la mer ou au fleuve.

Outre d'importantes économies (libération de baux) ainsi que des avantages fonctionnels (proximité avec le Grand Port maritime, mutualisation des espaces...), le projet qui a vocation à accueillir 161 postes de travail permettra d'obtenir un gain énergétique important : 177 474 kWhEF / an par rapport à la consommation énergétique actuelle des services.

exemple

OUTRE-MER Saint-Martin

Création d'une cité administrative et judiciaire sur l'île de Saint-Martin

Le Marigot

Coût projet : > 10 M€
montant estimatif

Le projet consiste en la **reconstruction de la préfecture et la création d'un site interministériel** de plus de 5 000 m² de surface utile brute répondant aux normes sismiques et cycloniques en vigueur et accueillant la majorité des services de l'Etat (17 services dont la police aux frontières, les douanes, le tribunal de proximité, etc.) et des opérateurs (5) aujourd'hui hébergés dans des bâtiments modulaires suite au cyclone Irma de 2017.

Le nouvel ensemble immobilier s'implantera sur un foncier situé dans le coeur administratif et économique de l'île dont l'Etat vient de faire l'acquisition. Le projet présentera des performances environnementales et énergétiques élevées, en particulier par le recours à des énergies renouvelables (avec un gain énergétique important de 23 722 kWhEF / an)

exemple

OUTRE-MER La Réunion

Construction et réhabilitation au sein du Parc de la Providence

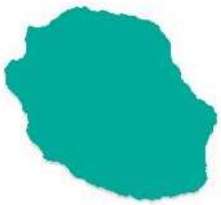

Saint-Denis

Coût projet : > 10 M€
montant estimatif

Le projet vise à regrouper sur un site de l'Etat déjà occupé, les services de la DEAL et de la DIECCTE, soit près de 400 agents, par la **construction de nouveaux bâtiments** de 4 300 m² de surface utile brute et la **réhabilitation énergétique et technique** de 3 bâtiments existants de 1 700 m² de surface utile brute.

Le projet permettra un gain énergétique ambitieux de 550 685 kWhEF / an grâce à l'isolation thermique de l'enveloppe bâtimentaire, l'installation d'équipements ventilation-climatisation performants et la mise en place de dispositifs de contrôle ou de gestion technique active des équipements

exemple

OUTRE-MER Nouvelle-Calédonie

Nouméa

Coût projet : < 10 M€
montant estimatif

Rénovation énergétique du site de Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Le projet vise la **rénovation énergétique d'un des sites majeurs de l'IRD en outre-mer** : le site de Nouméa qui comporte 21 bâtiments, pour plus de 8 000 m² de surface utile brute, et abrite 170 agents, issus de l'IRD ainsi que d'autres partenaires au sein de nombreuses unités mixtes de recherche.

Les travaux consistent au remplacement de menuiseries extérieures des bâtiments, à la rénovation des toitures terrasses et à l'isolation des bâtiments ainsi qu'au renouvellement des moyens de production, de distribution et de régulation des installations de conditionnement d'air. Les gains énergétiques estimés sont de 218 000 kWhEF / an.

6.3 Des projets embarquant des travaux d'accessibilité pour une amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics

Les opérations sélectionnées dans le cadre du volet immobilier du plan de relance embarquent également, outre des travaux énergétiques, des **mises aux normes en matière d'accessibilité, enjeu important notamment pour les personnes en situation de handicap.**

exemple

ACCESSIBILITE Auvergne Rhône-Alpes

Réhabilitation du site d'Arsonval à Grenoble

Isère
Grenoble

Coût projet :
> 10 M€
montant estimatif

Le projet consiste en la **réhabilitation du site d'Arsonval à Grenoble**, ensemble immobilier de 2 bâtiments mitoyens datant de 1969, vétustes et énergivores, composé principalement d'une résidente étudiante de 52 chambres, d'un restaurant universitaire et des services centraux du CROUS Grenoble Alpes (amenés à quitter le site en 2022).
Outre des travaux importants en matière énergétique, ce chantier s'accompagne de travaux de mise aux normes d'accessibilité, comme l'installation de 2 ascenseurs adaptés aux personnes à mobilité réduite.

exemple

ACCESSIBILITE Ile-de-France

Réhabilitation de l'ancien siège de *L'Humanité* de l'architecte Oscar Niemeyer

Seine-Saint-Denis
Saint-Denis

Coût projet :
> 10 M€
montant estimatif

Le projet consiste en **la rénovation lourde d'un immeuble** vacant, rue Jean Jaurès à Saint-Denis pour y loger la future DRIETS dans le cadre de la réforme territoriale de l'Etat (regroupement de la DIRECCTE sur un site en location à Aubervilliers et de la DRJCS début 2021). Cet immeuble, dont les façades et toitures sont inscrites au titre des monuments historiques depuis 2007, a été conçu par **l'architecte brésilien Oscar Niemeyer** (prix Pritzker) entre 1987 et 1989. De nombreux travaux énergétiques sont envisagés (réfection complète de la toiture, amélioration énergétique de l'enveloppe dans le respect de l'architecture d'origine, raccordement au réseau de chaleur urbain, etc.) ainsi qu'une mise aux normes d'accessibilité.

exemple

ACCESSIBILITE Occitanie

Réhabilitation de la caserne Laubadère à Mirande

Gers
Mirande

Coût projet :
> 5 M€
montant estimatif

Le projet consiste en la **réhabilitation de la caserne Laubadère**, située sur une emprise de 31 000 m², en périphérie de la ville, siège de l'escadron de gendarmerie mobile de Mirande. La caserne est composée de 6 bâtiments de service et techniques et de 10 bâtiments d'habitation (152 logements).
Les travaux énergétiques programmés (isolation thermique des combles, remplacement des menuiseries extérieures...) seront accompagnés d'actions en matière d'accessibilité (création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite).

6.4 Des projets significatifs à forts enjeux énergétiques

Les grands projets de ce volet « rénovation énergétique des bâtiments publics » du plan de relance présentent tous des opérations à fort impact énergétique, et par voie de conséquence, un calendrier de livraison des travaux s'étirant jusque 2023.

Dossiers retenus	**90**
Montants des dossiers retenus	**1,3** Md€

exemple

GAINS FORTS Auvergne Rhône-Alpes

Drôme
Valence

Gains énergétiques attendus : *estimations*
700 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 10 M€

Réhabilitation de la Préfecture et du conseil départemental de Valence

réhabilitation énergétique des bâtiments
remplacement des fenêtres
isolation des façades
séparation des réseaux froids
reprises des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales

Ministère de l'Intérieur

Préfecture et Conseil départemental

Bureaux

6 897 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Centre-Val de Loire

Cher
Bourges

Gains énergétiques attendus : *estimations*
313 500 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 5 M€

Rénovation énergétique de l'école militaire de Bourges

rénovation énergétique complète
application de la réglementation thermique sur l'ensemble du bâtiment

Ministère des Armées
Armée de terre
Ecole militaire
2 293 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Centre-Val de Loire

© www.saint-maur36.fr/IMG/roboff1.jpg

Indre
Saint Maur

Gains énergétiques attendus : *estimations*
1 985 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 5 M€

Rénovation énergétique du site de la DISP de Saint Maur

changement des menuiseries
isolation thermique par l'extérieur
réfection des toitures terrasses

Ministère de la Justice
Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
Bureaux
11 674 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Grand-Est

Marne
Mourmelon

Réhabilitation lourde du camp de Mourmelon

réhabilitation lourde du camp permettant la réduction de la consommation d'énergie finale, la réduction des émissions de gaz à effet de serre
recours aux énergies renouvelables

Gains énergétiques attendus : *estimations*
18 000 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 10 M€

- Ministère des Armées
- Armée de terre
- Camp bâti
- NC

exemple

GAINS FORTS Hauts-de-France

Nord
Avesnes sur Helpe

Création d'une Maison de l'Etat après réhabilitation d'un bâtiment DDFiP

réhabilitation, notamment énergétique et environnementale, avec la rénovation d'une grande partie des réseaux est prévue
densification

Gains énergétiques attendus : *estimations*
1 110 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 5 M€

- Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance
- Direction départementale des finances publiques
- Bureaux
- 2 860 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Ile-de-France

Hauts-de-Seine
Nanterre

Gains énergétiques attendus : *estimations*
1 922 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 10 M€

Rénovation énergétique du Tribunal judiciaire de Nanterre

rénovation du clos couvert
isolation thermique
remplacement des menuiseries extérieures
amélioration du confort d'hiver et d'été

- Ministère de la Justice
- Agents du tribunal
- Tribunal judiciaire
- 20 598 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Ile-de-France

Essonne
Evry

Gains énergétiques attendus : *estimations*
3 287 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 10 M€

Rénovation énergétique de la cité administrative d'Evry

rénovation énergétique : isolation des planchers bas, rénovation des vitrages, réfection des toitures et des toitures végétalisées, remplacement de la GTC, rénovation électrique par la mise en place de LED
densification de la cité administrative

- Multi-ministères
- Services adminsitratifs
- Bureaux
- 23 130 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Normandie

Seine-Maritime
Rouen

Gains énergétiques attendus : *estimations*
1 109 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 10 M€

Rénovation énergétique de l'Hôtel de Police de Rouen

rénovation globale de l'Hôtel de police de Rouen, avec travaux énergétiques

- Ministère de l'Intérieur
- Agents
- Hôtel de Police
- 7 835 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Nouvelle-Aquitaine

Gironde
La Réole

Gains énergétiques attendus : *estimations*
1 439 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*
> 5 M€

Rénovation énergétique de la caserne de gendarmerie de La Réole

rénovation thermique des bâtiments de la caserne de gendarmerie "Billotte"

- Ministère de l'Intérieur
- Gendarmerie
- Caserne
- 15 843 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Occitanie

© www.montauban.com

Tarn et Garonne
Montauban

Gains énergétiques attendus : *estimations*

754 200 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*

> 10 M€

Rénovation énergétique d'un bâtiment multi-services à Montauban

démolition et reconstruction d'un bâtiment à bâtiment à énergie positive (Bepos)
regroupement de services

- Multi-ministères
- Multi-occupants
- Bureaux
- 5 400 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Occitanie

Hérault
Montpellier

Gains énergétiques attendus : *estimations*

1 405 400 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*

> 10 M€

Rénovation énergétique d'un bâtiment multi-services à Montpellier

mises aux normes
travaux de gros entretien renouvellement (GER)
rénovation énergétique
densification

- Ministère de l'Intérieur
- Multi-occupants
- Bureaux
- 21 594 m² SUB

exemple

GAINS FORTS Provence-Alpes Côte-D'Azur

Alpes-Maritimes
Grasse

Gains énergétiques attendus : *estimations*

669 000 kWhEF/an

Coût projet : *montant estimatif*

> 5 M€

Rénovation énergétique de la caserne de gendarmerie Kellermann de Grasse

remplacement des menuiseries extérieures
reprise de l'isolation thermique par l'extérieur des bâtiments
reprise des toitures, y compris du complexe isolant

Ministère de l'Intérieur

Gendarmerie

Caserne

8 162 m² SUB

6.5 Des projets à gains énergétiques rapides

De taille plus modeste que les grosses opérations, ces projets présentent l'avantage d'assurer un maillage large du territoire, de favoriser l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, de toutes dimensions (artisans, TPE et PME) et d'accélérer l'exécution rapide du plan de relance.

Dossiers retenus	**4 124**
Montants des dossiers retenus	**1,4 Md€**

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un bâtiment de gendarmerie

Le Blanc

isolation thermique par l'extérieur avec matériau biosourcé
isolation thermique des combles avec matériau biosourcé

Bâtiment

bureaux

1 262 m² SUB

Ministère de l'Intérieur

Etat-major du commandement du soutien opérationnel de la Gendarmerie nationale

Calendrier travaux

Début juin 2021 — *Fin* octobre 2021

Gains énergétiques attendus : *estimations*

26 000 kWhEF/an

Coût projet :

< 1 M€

montant estimatif

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un site de la police nationale

Saint-Etienne

rénovation énergétique
isolation thermique par l'intérieur
remplacement des menuiseries extérieures, des radiateurs et de la ventilation mécanique
#rénovation du clos-couvert

Bâtiment

bureaux

Ministère de l'Intérieur

766 m² SUN

Police Nationale

Calendrier travaux

Début août 2021 — *Fin* novembre 2022

Gains énergétiques attendus : *estimations*

112 000 kWhEF/an

Coût projet :

> 2 M€

montant estimatif

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un centre des finances publiques

Bayeux

pose d'une isolation par l'extérieur
recouvrement par panneau composite
suppression des ponts thermiques
remplacement des ouvrants par doubles vitrages en affleurement

Bâtiment

bureaux

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

1 825 m² SUB

Direction départementale des finances publiques

Calendrier travaux

Début mars 2021 — *Fin* novembre 2021

Gains énergétiques attendus : *estimations*

167 000 kWhEF/an

Coût projet :

< 1 M€

montant estimatif

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un site de la police nationale

rénovation des installations de distribution de chauffage, de ventilation : remplacement et calorifugeage des réseaux, remplacement des unités intérieures, mise en place d'un système de supervision et de gestion des installations
ravalement des façades

Bastia

Bâtiment

bureaux

Ministère de l'Intérieur

4 057 m² SUB

Police nationale

Calendrier travaux

Début décembre 2020 — *Fin* novembre 2021

Gains énergétiques attendus : *estimations*

154 000 kWhEF/an

Coût projet :

> 1 M€

montant estimatif

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un centre des finances publiques

remplacement des fenêtres (problématiques d'étanchéité à l'air et à l'eau, et d'isolation thermique)
remplacement des chaudières
#amélioration du cadre de vie des agents

Albi

Bâtiment

bureaux

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

NC

Direction départementale des finances publiques

Calendrier travaux

Début juin 2021 — *Fin* juin 2022

Gains énergétiques attendus : *estimations*

296 000 kWhEF/an

Coût projet :

< 1 M€

montant estimatif

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un hôpital d'instruction des Armées

travaux de gros œuvre pour la réfection des toitures,
travaux d'isolation

Bâtiment

Hôpital d'instruction des armées

Ministère des Armées

7 972 m² SUB

Services de l'hôpital

Calendrier travaux

Début — NC

Fin — NC

Gains énergétiques attendus : *estimations*

837 000 kWhEF/an

Coût projet :

< 1 M€

montant estimatif

exemple

GAINS RAPIDES

Rénovation énergétique d'un bâtiment de la DIRECCTE

isolation des combles, calorifugeage des canalisations
travaux de menuiseries extérieures et de charpente
remplacement d'équipements de chauffage et de vannes, mise en conformité de la chaufferie
brises soleil extérieurs, stores intérieurs, éclairage LED

Bâtiment

bureaux

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

4 004 m² SUB

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)

Calendrier travaux

Début — mars 2021

Fin — décembre 2023

Gains énergétiques attendus : *estimations*

328 000 kWhEF/an

Coût projet :

> 1 M€

montant estimatif

Pour en savoir plus sur la politique de l'immobilier de l'État
immobilier-etat.gouv.fr/

Retrouvez toutes les autres mesures de France Relance sur
economie.gouv.fr/plan-de-relance

Retrouvez tous les projets sur :
cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr

#FranceRelance